

## VIE PRATIQUE

**SYMBIOSE** Vendredi 17 mai, un jury d'experts s'est rendu sur trois communes du bocage afin d'évaluer les prairies inscrites au concours « pratiques agro-écologiques, prairies et parcours » issu du concours général agricole.

# Bilan de la 1<sup>ère</sup> édition du concours « pratiques agro-écologiques, prairies et parcours » en Bocage Bourbonnais

Cette initiative, lancée par l'association Symbiose Allier est une première sur le département. Elle a mobilisé, le temps d'une journée, une dizaine de personnes : un président de jury, six jurés et trois observateurs. Au total, quatre prairies en pâturage exclusif ont été évaluées sur les communes de Meillard, Deux-Chaises et Treban. En pratique, les jurés se sont appuyés sur des fiches de notation bien précises fournies par les référents nationaux de ce concours. Sept critères de notation ont ainsi été étudiés : la productivité, l'usage agricole, la souplesse d'exploitation, la valeur alimentaire, la fonctionnalité écologique, le renouvellement de la végétation et enfin la valeur apicole. À chaque



passage, le jury était accompagné de l'éleveur candidat afin qu'il puisse présenter son exploitation et ses pratiques agricoles. L'ensemble de cette journée s'est déroulée dans une ambiance

conviviale avec des échanges très riches entre les membres du jury. Ils ont notamment mis en avant un potentiel agricole et/ou écologique très intéressant pour chaque prairie évaluée avec une réelle logique

d'exploitation des candidats. Les résultats seront communiqués prochainement aux éleveurs et une remise des prix sera organisée le jeudi 20 juin à Saint-Pourçain-sur-Sioule lors de l'assemblée générale de Symbiose Allier. Le lauréat pourra ensuite, s'il le souhaite, concourir au niveau national en février 2020. Pour chaque catégorie de prairie (pâturage, fauche, etc.), un grand lauréat sera ainsi désigné par les référents nationaux du concours. Cette première édition fut donc prometteuse et Symbiose Allier espère renouveler cette expérience l'année prochaine sur un nouveau territoire du département.

Pour finir, un grand merci aux quatre éleveurs candidats pour leur participation et pour avoir accordé de leur temps lors du passage du

jury. Enfin, un grand merci au président de ce jury (Michel Labouesse, ancien éleveur), aux jurés (le GEN Allier, la Mission Haies Auvergne, l'école VetAgroSup, la Chambre d'agriculture de l'Allier, le Syndicat de l'Abeille Bourbonnaise et la Fédération des Chasseurs de l'Allier) ainsi qu'aux observateurs (la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais et la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire) pour leur bonne humeur et leur motivation.

→ Pour plus d'informations :  
Symbiose Allier  
04 70 47 54 58 / 04 70 47 54 82  
symbiose.allier@gmail.com  
Page Facebook : Symbiose Allier



**AGRICULTURES & TERRITOIRES**  
OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'AGRICULTURE

## INFO-PRAIRIE Allier

Réseau pousse d'herbe - Bulletin n°16 - Semaine 23



Programme  
Régional  
Autonome  
Fourragère

**CUMUL DES TEMPÉRATURES EN DEGRÉS AU 2 JUIN 2019**  
(Cumul à partir du 1<sup>er</sup> février - Base 0 - 18 °C - Source Météo France)

Plaine (< 500 m)				Combraille et Montagne Bourbonnaise (> 500 m)			
ANNEE	2019	Moyenne 2009-2018	Prévision date 1400°CJ 1 <sup>er</sup> fév	ANNEE	2019	Moyenne 2009-2018	Prévision date 1400°CJ 1 <sup>er</sup> fév
LURCY-LÉVIS (225 m)	1180	1157	14-juin	500 m alt. (calculé)	1079	1040	22-juin
MONTLUCON (231 m)	1183	1176	14-juin	ÉCHASSIERES (650 m)	1068	1001	22-juin
VICHY-CHARMEIL (249 m)	1178	1161	14-juin	800 m alt. Mont. Bourb (calculé)	856	853	13-juil.
MONTBEUGNY (270 m)	1210	1157	12-juin	ST NICOLAS DES BIEFS (1022 m)	785	743	14-juil.



**Salon de l'herbe**  
et des fourrages

**RETROUVEZ - NOUS A L'ESPACE  
CONSEIL DU SALON DE L'HERBE**  
LES 5 & 6 JUIN